

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des
soumissions - TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

LETTER OF INTEREST
LETTRE D'INTÉRÊT

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Training and Specialized Services Division/Division de la
formation et des services spécialisés
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
10C1, Place du Portage
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet ATTR LEARNING SA	
Solicitation No. - N° de l'invitation W8485-127427/A	Date 2012-04-04
Client Reference No. - N° de référence du client W8485-127427	GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG PW-\$\$ZH-121-24292
File No. - N° de dossier 121zh.W8485-127427	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2012-04-23	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Steele, Brian	Buyer Id - Id de l'acheteur 121zh
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-3569 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: Specified Herein Précisé dans les présentes	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée See Herein	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Table des matières

1 Contexte et objectif de la présente DDR	.2	
2 Nature de la demande de renseignements	.2	
3 Nature et présentation des réponses demandées	.2	
4 Coûts rattachés aux réponses	.2	
5 Traitement des réponses	.2	
6 Contenu de la présente DDR	.3	
7 Demande de renseignements	.3	
Partie A : Énoncé des travaux	4	
Renouvellement de l'instruction technique (air)	.4	

**Demande de renseignements concernant
Renouvellement de l'instruction technique (air)**

pour le

Ministère de la Défense nationale

Processus de réponse à une demande de renseignements

1 Contexte et objectif de la présente DDR

Le Canada planifie actuellement un processus d'attribution d'un contrat de services pour le renouvellement de l'instruction technique (air) (RITA) dans le cadre de l'arrangement en matière d'approvisionnement (AMA) pour des services d'apprentissage. On prévoit émettre une demande de propositions (DP) concurrentielle pour le RITA dans le futur.

Les fournisseurs devraient prendre note que la mise à jour de l'OC-AMA pour des services d'apprentissage est actuellement affichée sur MERX, et que les fournisseurs intéressés à se préqualifier pour la fourniture de services dans le cadre de l'OC-AMA pour des services d'apprentissage doivent soumettre des propositions en réponse à l'invitation E60ZH-070003/C.

2 Nature de la demande de renseignements

La présente n'est pas une demande de soumissions. La présente DR ne donnera pas lieu à l'attribution d'un marché; par conséquent, les fournisseurs éventuels de tous biens ou services décrits dans cette DR ne devraient pas réserver des stocks ou des installations, ni affecter des ressources en fonction des renseignements présentés dans les présentes. Elle ne donnera pas lieu non plus à l'établissement d'une liste de fournisseurs; par conséquent, le fait qu'un fournisseur éventuel réponde ou non à cette DR ne l'empêchera pas de participer à tout processus d'acquisition ultérieur. En outre, la présente DR n'entraînera pas nécessairement l'achat de l'un ou de l'autre des biens et des services qui y sont décrits. Cette DR vise seulement à obtenir les observations de l'industrie sur les points qui y sont abordés.

3 Nature et présentation des réponses demandées

Les répondants sont invités à présenter leurs observations, leurs questions et, le cas échéant, à formuler d'autres recommandations pertinentes sur la façon de répondre aux besoins et aux objectifs définis dans la présente DR. Ils sont également invités à fournir leurs commentaires sur le contenu, la forme et la manière dont l'information est structurée dans les documents préliminaires joints à la présente DR. Les répondants sont priés d'expliquer les hypothèses qu'ils avancent dans leur réponse.

4 Coûts rattachés aux réponses

Le Canada ne remboursera pas les dépenses engagées pour répondre à la présente DDR.

5 Traitement des réponses

- (a) **Utilisation des réponses** : Les réponses ne seront pas soumises à une évaluation officielle. Toutefois, le Canada pourra les utiliser pour élaborer ou modifier ses stratégies d'approvisionnement ou tous documents préliminaires joints à cette DR. Le Canada examinera toutes les réponses reçues d'ici la date de clôture de la DR. Cependant, s'il le juge opportun, le Canada pourrait examiner les réponses reçues après la date de clôture de la DR.

-
- (b) **Équipe d'examen** : Une équipe d'examen composée de représentants du client (s'il y a lieu) et de TPSGC examinera les réponses au nom du Canada. Le Canada se réserve le droit de retenir les services d'un conseiller indépendant ou d'utiliser les ressources gouvernementales qu'il juge nécessaires pour examiner une réponse. Les réponses ne seront pas nécessairement toutes examinées par l'ensemble des membres de l'équipe d'examen.
- (c) **Confidentialité** : Les répondants devraient indiquer les parties de leur réponse qui, selon eux, sont de nature exclusive ou confidentielle. Le Canada traitera ces parties de réponses de façon confidentielle, dans les limites prévues par la *Loi sur l'accès à l'information*.
- (d) **Activités de suivi** : Le Canada peut, à sa discrétion, communiquer avec tout répondant afin d'assurer un suivi et de poser des questions ou d'obtenir des précisions supplémentaires à l'égard de tout aspect d'une réponse.

6 Contenu de la présente DDR

- (a) La présente DDR contient l'ébauche d'une partie de l'énoncé des travaux. Ce document est en cours d'élaboration et il se peut que des clauses ou des exigences soient ajoutées à la demande de soumissions qui sera finalement publiée par le Canada. Il se peut également que des clauses ou des exigences soient supprimées ou modifiées. On demande aux répondants de faire part de leurs observations concernant tout aspect du document préliminaire.

7 Demande de renseignements

Comme il ne s'agit pas d'une invitation à soumissionner, TPSGC ne répondra pas nécessairement par écrit à toutes les demandes de renseignements ni ne distribuera forcément les réponses à tous les fournisseurs éventuels. Toutefois, les répondants qui ont des questions relatives à la DR peuvent s'adresser à la personne suivante :

Autorité contractante : Brian Steele
Courriel : brian.steele@pwgsc-tpsgc.gc.ca
Téléphone : (819) 956-3569
Télécopieur : (819) 953-3703

PART A: Statement of Work

L'ENTRAÎNEMENT DES TECHNICIENS DE L'AIR

1.0 Le ministère de la Défense nationale

1.1 Objectif

- a. Effectuer une analyse didactique, concevoir du matériel pédagogique, et donner des instructions relativement aux cours destinés aux techniciens en aéronautique afin de moderniser la formation qui leur est offerte, notamment en ayant recours à des cours en format électronique ainsi qu'à une solution d'apprentissage mixte.

1.2 Contexte

- a. Le projet de renouvellement de l'instruction des techniciens (RIT) a été initialement conçu afin de moderniser l'entraînement des techniciens de l'air de la Force Canadienne pour répondre aux énoncés d'insuffisance en capacité (EIC) provenant du Chef d'état major de la force aérienne (CEMFA) en 2004 et 2006. Les lacunes qui sont identifiées dans les EIC originaux ont par contre évoluées depuis le temps et ont donc du être réajustée par le commandant de la 1re Division aérienne du Canada le 12 Décembre 2008.
- b. L'instruction des techniciens de la Force Aérienne est passée d'une instruction basée sur les tâches à celle axée sur les compétences ce qui résulte en l'augmentation de la formation pratique des techniciens en aéronefs tout en minimisant la formation sur place qui est requise dans les unités sur le terrain. Alors que la demande de techniciens qualifiés expérimentés varie en fonction des exigences des opérations et de la technologie; les temps de production, les temps de formation, les coûts des programmes de formation, la flexibilité et les personnes ressources doivent être optimisées. Capitaliser sur les technologies de formation pour atteindre ces optimisations et agir comme un multiplicateur de force n'est plus une option souhaitable mais plutôt impérative.
- c. Les méthodes de formation actuelles ne parviennent pas à tirer profit des concepts modernes d'apprentissage mixtes et par conséquent, elles consomment du temps et des ressources, elles sont inflexibles, mal adaptées au style d'apprentissage des recrues d'aujourd'hui et non propice à l'apprentissage à distance. En somme, ces déficiences empêchent la Force aérienne de rencontrer le niveau de production requis technicien.
- d. Le MDN s'est engagé à tirer parti des technologies modernes et de nouvelles méthodes d'apprentissage. Le chef d'état-major de la Force aérienne et le directeur des programmes de l'air se sont engagés à développer, implémenter et soutenir une plate-forme électronique à la formation et une solution d'apprentissage mixte. Cela permettra à la formation d'être livrée n'importe où, n'importe quand en plus de permettre l'utilisation de la modélisation et la simulation pour combler le vide entre la théorie et la pratique. Cet engagement influencera le choix de conceptions pédagogiques faites au cours de la phase de mise en œuvre. Les projets et les initiatives suivantes livrera des outils de formation, des didacticiels et d'autres solutions de performance au RIT:
 - i. Si le processus de conception pédagogique du RIT appui la simulation de pointe, le projet d'environnement virtuel avancé canadien (EVAC) fournira des modèles tridimensionnels de plates-formes aériennes ainsi que des formations virtuels à la maintenance, et

-
- ii. Le système d'environnement informationnel et d'apprentissage intégré de la Force aérienne (EIAIFA) doit être la plate-forme sur laquelle le matériel de formation sera livré.

1.1 Usage

- a. Le but de cet énoncé de travail est de décrire les tâches à effectuer par l'entrepreneur dans la phase de mise en œuvre du projet du RIT. Les activités et les extraits de la phase de mise en œuvre du RIT sont les suivants:
- i. L'analyse des plans de formation pour les cours énumérés dans le Para. 5.1.1. et la révision pour se conformer à la doctrine de formation de la Force aérienne tel qu'énoncé dans analyse pédagogique et le guide du processus de sélection de la méthode des médias ainsi que les méthodes et le guide de l'analyse des médias identifié au paragraphe 3.1. Ceci n'est pas une analyse complète mais plutôt un alignement de la vision de l'entrepreneur sur l'approche de conception à celle du MDN, et;
- ii. La conception et le développement de didacticiels grâce à l'utilisation d'OutStart Évolution et d'autres technologies approuvées par le MDN.

2.0 Portée des travaux

2.1 Services généraux

- a. Le travail du RIT devra inclure toutes les phases de la conception pédagogique des systèmes et des processus de développement de contenu comme l'illustre la figure 1. L'analyse devra être abrégée puisque le processus est appliqué à des cours existants qui sont soumis à un cycle de validation permanente.
- b. L'entrepreneur doit fournir les services suivants lorsque demandé et ce en consultation avec, et sous réserve de l'approbation de l'autorité responsable du projet, en utilisant un MDN 626:
- 1) Analyse pédagogique
- a. Les tâches de l'analyse pédagogique comprennent mais ne sont pas limitées à :
- i. Passez en revue les résultats d'apprentissage tels qu'ils sont énoncés dans le plan de formation ou implicitement dans la documentation de formation en cours;
- ii. Examiner et réviser les articles de compétences et de connaissances répertoriés dans la documentation de formation actuel afin de soutenir les résultats de l'apprentissage, et
- iii. Examiner et réviser le rendement des connaissances à acquérir et les objectifs de rendement afin de s'assurer qu'ils sont structurés de façon logique et séquencé.
- iv. L'évaluation du matériel didactique pour permettre la conversion à l'apprentissage en ligne, en tout ou en partie et fournir des estimations de coûts pour convertir l'héritage de didacticiels pour l'apprentissage en ligne.
- 2) Conception pédagogique

- a. Les tâches pour la conception pédagogique doivent être effectuées dans un modèle de prototypage rapide et en conformité avec les documents mentionnés à la section 3.1 et 3.2 ci-dessus. Les tâches comprennent, mais ne sont pas limités à:

- i. Préparation d'un plan d'évaluation des activités, une stratégie de haut niveau pour la confirmation que les apprenants ont atteint la compétence et les connaissances requises, en conformité avec les IFG;
- ii. Conception, modification et/ou révision des instruments d'évaluation en conformité avec le Système de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes (SIIEFC) : un plan de test détaillée de la façon dont chaque connaissances à acquérir et objectifs de rendement seront testés, sous quelles conditions et à quelles normes;
- iii. Recommander des méthodes appropriées d'enseignement et de médias en fonction du type de compétences ou de connaissances à transmettre.
- iv. Les documents de conception et des scénarios dessinés;
- v. Fournir au projet EVAC la quantité et la fonctionnalité des formateurs virtuels de maintenance;
- vi. Créer des scénarios et développer des maquettes ou prototype d'apprentissages (visuel, auditif et interactive), qui doivent permettre aux étudiants d'acquérir les compétences ou connaissances requises.

3) Développement du contenu pédagogique

- a. Les tâches pour le développement de l'instruction sont pour la phase de production de la conception des systèmes de formation. Les tâches seront effectuées dans un modèle de prototypage rapide et comprendra, mais ne seront pas limités à ce qui suit:
- i. Création de nouveaux contenus ou modification de contenu existant selon les résultats du processus de conception pédagogique;
 - ii. Création ou l'adaptation de médias spécifiés dans le processus de conception pédagogique; et
 - iii. Évaluation du contenu de la performance technique et efficacité de l'apprentissage.
 - iv. L'entrepreneur doit identifier leurs capacités pour mener à bien MI 1, MI 2 et MI 3 et doit spécifier quel logiciel ils emploient. Plus précisément, pour la MI 2 et MI 3, les animations 3D spécifiques doivent permettre la navigation avant et arrière, sans remise à zéro de l'animation, de l'audio, du signet, du suivi, de l'interactivité et du faire jouer librement l'audio Lorsque le contenu avancé requiert un support au-delà de la capacité sophistiqués interne de l'entrepreneur, ceux-ci devraient être identifiés dans la phase d'analyse et portée à l'attention du RIT GP et du DP / GP CEMFA. Les leçons spécifiques exigent que le contenu avancé doit être développé au scénario-maquette de l'équipe du RIT. Le GP RIT déterminera ensuite un véhicule approprié pour achever le développement du contenu. Normalement, les avenues seront:
 - i. Modèles 3D – si l'entrepreneur n'a pas la capacité alors ceci peut être appuyée par le contrat de soutien en ingénierie et de modélisation technique de EVAC; ou
 - ii. Simulations – le développement des formateurs virtuels de maintenance est de la responsabilité du projet EVAC en conformité avec le paragraphe 1.2 d. i.